LE BUDGET

Le 26 janvier dernier, le conseil municipal a voté le budget 2026 de la Ville à hauteur de 38,5 M € pour 24 M € en fonctionnement et pour 14,5 M € en investissement.

LA VILLE CONTINUE D'INVESTIR SANS AUGMENTER LES IMPÔTS LOCAUX

La Ville a décidé de maintenir sa politique d'investissement sans augmenter les taux communaux des impôts locaux. Au total, 14,5 millions d'euros seront investis pour réaliser des nombreux projets : une nouvelle Halle des Sports en remplacement du gymnase Voituret, l'aménagement d'une aire multimodale pour fluidifier le trafic des bus sur le terrain dit des « Guidouches » ou encore la rénovation du patrimoine avec la construction de la Maison des Arts et du Brie. Des économies ont par ailleurs été réalisées sur le fonctionnement de la mairie, sans sacrifier les subventions à nos associations, la gratuité du bus urbain ou encore la collecte en porte à porte des encombrants.

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS…



252 000 €

C'est la somme allouée pour le maintien du Pass'Local, qui assure la gratuité des transports urbains pour tous les Columériens.



750 000 €

C’est le coût de la remise en état des bâtiments endommagés par les inondations, partiellement
compensée par une indemnisation d’assurance de 650 000 €.



959 415 €

C’est le montant des subventions dédiées aux associations columériennes, qu’elles soient sportives, culturelles, patriotiques ou sociales, pour soutenir le travail essentiel des bénévoles.



100 000 €

C’est ce que représente la collecte mensuelle
des encombrants, afin de garantir une gestion
optimale des déchets et une propreté durable
dans notre ville.



6.2 millions d’euros

C’est la somme allouée aux travaux d’entretien,
aux réparations des bâtiments et de voiries, afin de garantir des équipements municipaux en bon état pour tous.



515 000 €

C’est l’aide financière octroyée par la municipalité
au Centre Communal d’Action Sociale (CCAS). En

complément, le CCAS dispose de ses propres ressources, portant son budget total pour 2025 à 1 700 000 €.



-10%

C’est la baisse de la taxe sur les ordures ménagères votée par COVALTRI 77, allégeant ainsi la charge pour les habitants dès 2025.

Présentation du budget primitif 2026

Publié le 9 mars 2026

MAIRIE DE COULOMMIERS

13 rue du général de Gaulle
77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de Coulommiers